


vous! Remerciez-le bien! Il ne s'agit plus maintenant d'être à Lui à demi! Allons! courage! Commencez à vivre en vraie religieuse! Humilité, obéissance, c'est tout ce qu'il vous faut!" Puis, s'approchant d'elle, elle lui fit une petite croix sur le front et, en hâte, suivit Notre-Seigneur. Tout avait disparu.

Quoi que l'on doive penser de ces faits, la guérison de Soeur Marie-Antoinette est certaine, l'attestation du médecin figure au dossier de l'enquête canonique ordonnée par Mgr l'archevêque de Paris.

Les religieuses de la Visitation peuvent à bon droit se montrer heureuses et reconnaissantes de cette nouvelle faveur que vient de leur faire le Sacré-Coeur, et qui coïncide avec les fêtes du troisième centenaire de leur Ordre.

## LA FORCE DE L'INTÉRÊT COMPOSÉ

 Il y a une règle bien simple, pour trouver le nombre d'années dans lequel se double une somme d'argent placée à intérêt composé.

Divisez 69.3 par le taux, et ajoutez à cela .35. Ainsi, si le taux est 3 p. c., nous trouvons le nombre d'années en divisant 69.3 par 3, ce qui donne 23.1 ; ajoutons à cela .35 d'années, nous aurons 23.45 années.

Il faut à une somme placée à intérêt simple de 3 p. c., 33 ans et un tiers pour se doubler. On voit par là que l'intérêt composé a un avantage considérable sur l'intérêt simple, pour doubler une somme quelconque, la proportion de force entre les deux intérêts étant à peu près, pour tous les taux ordinaires, comme 10 est à 7.

On peut démontrer d'une autre manière cette force de l'in-

térêt comp  
an, pendan

A, jeune  
boîte solide  
aura éparg

B, place  
paiera un  
aura à son

C, dépos  
à 3 p. c. c  
\$3,883 à so

Mais D,  
son argent  
Viagère du  
et le Gouver  
ans d'éparg  
C, car elle  
composé à 3  
du Gouvern

Les \$3,88  
sait chaque  
moins de ne  
en dette, na  
tence.

Ce fait m  
des renseig  
Viagères, à